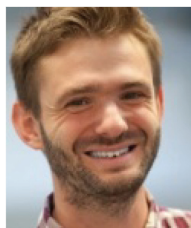


## Passer du coq au rosbief, l'expérience d'un chimiste de l'autre côté de la Manche



« Et toi alors, le Brexit, ça va avoir un impact sur ton travail ? » est une question que l'on m'a souvent posée après les résultats du référendum du 23 juin 2016 et que l'on me pose encore maintenant que le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne. Pour être tout à fait honnête, ma réponse est : « Aucune idée, difficile de prédire à ce stade ce qui va réellement se passer. »

Officiellement, le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne le 31 janvier 2020 et entre maintenant dans une période de transition durant laquelle tous les arrangements existants sont maintenus jusqu'au 31 décembre 2020. Ainsi, en tant que chercheur, je peux toujours pleinement participer au programme de recherche européen Horizon Europe 2020, et en tant qu'individu, ayant vécu de « manière continue » depuis au moins cinq ans au Royaume-Uni, j'ai un droit de résidence permanent (« indefinite leave to remain »)<sup>(1)</sup>. Pour le moment donc, pas trop de changement.

« Et pourquoi t'es parti ? T'as pas envie de rentrer ? » sont aussi des questions que l'on me pose, surtout après une pinte de « real ale » le vendredi soir. Pour être tout à fait honnête (déjà), une réponse que j'aurais pu donner après ma thèse, avant que je ne parte, aurait été : « Je pars avec l'intention de revenir. Ça fait bien sur le CV, ça aide pour ensuite trouver un poste au CNRS ou un poste de maître de conférences. Ça ne fera pas de mal à mon anglais, et puis, c'est une occasion de voyager et de découvrir autre chose. » Ainsi, après trois ans à Tours (classes préparatoires au lycée Descartes), trois ans à Rennes (cycle en école d'ingénieurs à l'ENSCR), trois ans à Strasbourg (thèse à l'Institut de chimie), quand je suis parti à Londres pour un post-doctorat, beaucoup de personnes de mon entourage m'ont dit « On a donc trois ans pour venir te rendre visite à Londres. » Huit ans plus tard, j'y suis toujours...

Depuis septembre 2016, après presque cinq années de postdoctorat, je suis maintenant « research fellow » dans le département de chimie à l'Imperial College London (ICL). Je dirige une petite équipe de recherche<sup>(2)</sup> qui inclut un étudiant de thèse, un chercheur postdoctorant (en collaboration), ainsi qu'un ou deux stagiaires de Master ou de Licence selon les années. J'accueille aussi parfois des étudiants dans le cadre du programme Erasmus, et j'espère bien que cela va durer. Les thématiques de recherche dans l'équipe visent à développer de nouvelles méthodologies et de nouveaux catalyseurs pour la synthèse de matériaux polymères en accord avec le développement durable : synthèse de nouveaux monomères issus de matières premières renouvelables, utilisation de métaux abondants et non toxiques en catalyse de polymérisation, développement de nouveaux matériaux « à fin de vie optimisée » (recyclables, compostables, biodégradables, etc.).

La position de research fellow est assez propre au modèle de recherche britannique et se situe d'une certaine manière entre le statut de postdoctorant et de maître de conférences (« lecturer »). C'est bien souvent ici un tremplin (nécessaire ?) vers une position permanente ou vers une autre « fellowship » plus avancée. La « research fellowship » est une opportunité de développer ses propres thématiques de recherche, de construire son équipe, d'engager des collaborations et d'établir son indépendance..., mais tout cela sur une durée limitée. En effet, elle peut s'étendre de deux à sept ans, et le financement (« starting package ») varie en conséquence. Une fellowship peut être financée directement par une université, par une agence de recherche (e.g. Research Councils tels que UKRI, EPSRC, BBSRC...), ou encore par une société savante telle que la Royal Society. Le starting package peut être conséquent,

parfois plus important que celui octroyé à un lecteur, et être un réel coup de pouce dans la carrière d'un jeune chercheur. Cependant, ce sont des financements relativement difficiles à obtenir et le taux de succès se situe souvent aux alentours de 10 % ou même en dessous selon les domaines de la fellowship en question. Je dirais que l'équivalent d'une fellowship dans le modèle français serait peut-être les chaires juniors proposées par certains IDEX ou LABEX.

Finalement, c'est un système qui encourage les initiatives personnelles et développe la personnalité d'un chercheur assez tôt dans sa carrière. Quand l'opportunité de pouvoir établir mon groupe et d'être libre de développer indépendamment mes thématiques de recherche s'est présentée à moi, je me suis dit que cela valait le coup de tenter l'aventure. Cependant, cela ne va pas sans risque, et cette transition vers une position plus stable, de plus longue durée, pourrait ne pas se concrétiser. J'ai eu des opportunités pour rentrer en France, mais pour des raisons plus personnelles que professionnelles, j'ai décidé de rester au Royaume-Uni.

« Et le Brexit dans tout ça ? »

L'institution dans laquelle je travaille est très internationale. C'est une université qui se considère européenne et qui a bien l'intention de le rester. À titre d'exemple récent, le campus de South Kensington accueille désormais l'Unité Mixte Internationale du CNRS Abraham de Moivre (mathématiques), et un partenariat entre ICL et Technical University of Munich (TUM) a été signé pour renforcer les liens entre les deux institutions et développer l'éducation, la recherche et l'innovation. De nouveaux financements en interne sont aussi disponibles pour initier et entretenir des collaborations avec des équipes européennes dans le but de soutenir de futures demandes de projet. Cette internationalité est aussi très présente dans les équipes de recherche. Il y avait, à titre d'exemple, jusqu'à cinq personnes de cinq nationalités différentes (dont quatre de l'Union européenne) dans notre équipe l'an dernier. Les universités britanniques sont conscientes de l'importance du rôle des chercheurs européens dans la recherche et l'enseignement au Royaume-Uni, et s'opposent, je le crois, à toutes éventuelles réformes migratoires qui pourraient leur nuire et nuire à la science.

Les collaborations européennes, mais aussi mondiales, sont une des clés du succès des universités britanniques... et de la science en général ! Il y a un engagement clair des universités britanniques pour faire en sorte que l'accès au programme de recherche européen (Horizon Europe) continue, et entre autres les financements ERC et les bourses Marie Skłodowska-Curie. Je ne crois pas me tromper en disant que le Royaume-Uni a tout à gagner d'une collaboration continue avec l'Union européenne en vue de développer une recherche innovante et compétitive internationalement. Les exemples fructueux passés sont nombreux et les exemples futurs le seront encore plus je l'espère.

<sup>(1)</sup> Pour le moment et jusqu'au 30 juin 2021, il n'y a pas de changement du statut et des droits des citoyens européens, de l'Espace économique européen (EEA) et suisses vivant au Royaume-Uni. Il est possible de demander un statut de résident européen (« EU settlement scheme ») pour rester vivre au Royaume-Uni. Pour en savoir plus : <https://uk.ambafrance.org/Qu-est-ce-que-le-EU-Settled-status>

<sup>(2)</sup> [www.imperial.ac.uk/romain-group](http://www.imperial.ac.uk/romain-group)

**Charles ROMAIN,**  
Research Fellow dans le département de Chimie à Imperial College London (Royaume-Uni).

\*c.romain@imperial.ac.uk